



# Union des Navigants de l'Aviation Civile

CONTINENTAL SQUARE - 3 place de Londres - BP 12797 ROISSY CDG cedex  
Tél : 01 48 64 49 29 - Fax : 01 48 64 49 33 - Mail : [navigants@unac.asso.fr](mailto:navigants@unac.asso.fr)  
[www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)

## PROJET MIMOSA

Mimosa, ce nouveau projet d'AIR FRANCE qui sonne comme un parfum d'été n'est rien d'autre que la mise en place d'un « judicieux » contrat qui autoriserait Transavia à effectuer des lignes intérieures au départ de NICE pour récupérer les lignes déficitaires.

**Sauf que les lignes en question nous appartiennent !**

Souvenez vous, Transavia, filiale Air France, a été créée pour effectuer **uniquement** des vols touristiques à bas coûts sur le bassin méditerranéen. Air France voudrait donc modifier le contrat de Transavia pour élargir le domaine d'activité de cette compagnie.

Donc, en plus de la baisse d'activité qui nous fait beaucoup de mal au niveau de la rémunération et des évolutions de carrière, on voudrait nous retirer encore des lignes que nous effectuons avec des avions de 100 places.

**Il y a de quoi être inquiet quant à l'avenir que nous réserve Air France !**

Si Transavia peut effectuer des vols court-courriers d'AF et ses filiales, qu'est-ce qui désormais empêcherait le groupe à faire appel à Transavia pour concurrencer les low-costs, le TGV sur les autres vols de Régional ?

**NE LAISSONS PAS CE PROJET MIMOSA SE TRANSFORMER  
EN  
PROJET CHRYSANTHÈME POUR RÉGIONAL**

